

## Règlement officiel Cross du Courrier de l'Ouest 2022

Le 48ème cross du Courrier de l'Ouest et de la ville d'Angers se déroulera le 11 novembre 2022 dans le parc de Pignerolle à Saint-Barthélemy-d'Anjou.

Ce cross est ouvert à tous. Les catégories d'âge sont celles de la Fédération Française d'Athlétisme (FFA).

### INSCRIPTIONS :

- . Les inscriptions s'effectuent uniquement par internet en passant par le site KLIKEGO ([www.klikego.com](http://www.klikego.com)) qui sera ouvert dès le 15 septembre.
- . Possibilité d'inscription à Espace Anjou mardi 8 et mercredi 9 novembre de 16h00 à 19h00 et sur place le 11 novembre, au plus tard 30mn avant le départ de la course concernée.
- . La date limite d'inscription des clubs FFA est fixée au samedi 5 novembre à minuit. Passée cette date, les licencié(e)s des clubs 49 ne seront plus comptabilisés pour les retombées financières.
- . Aucune inscription papier ne sera prise en compte.
- . Course des familles : engagement gratuite les 8 et 9 novembre à Espace Anjou de 16h00 à 19h00 et le 11 novembre sur le site de Pignerolle à partir de 9h30.

### DROITS D'INSCRIPTION :

- . L'inscription est gratuite jusqu'au samedi 5 novembre à minuit.
- . Après cette date inscription payante (10€) pour les coureurs nés en 2002 et avant.

### CERTIFICAT MÉDICAL ET LICENCE :

***Conformément à l'article 231-2-1 du code du sport, toute participation à une compétition est soumise à la présentation obligatoire par les participants à l'organisateur :***

- . d'une licence Athlé-compétition, Athlé-entreprise, Athlé-running délivrée par la FFA, ou d'un « Pass J'aime Courir » en cours de validité à la date de la manifestation. Attention : *les autres licences (Santé, Encadrement, et Découverte) délivrées par la FFA ne sont pas acceptées.*
- . ou d'une licence sportive en cours de validité à la date de la manifestation, délivrée par une fédération uniquement agréée : (FCD, FFSA, FFH, FSPN, ASPTT, FSCE, FSGT, UFOLEP, FFSU) sur laquelle doit apparaître, par tous moyens, la non contre indication à la pratique du sport en compétition, de l'athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition.
- . ou d'un certificat médical d'absence de contre indication à la pratique du sport en compétition ou de l'athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition, datant de moins de un an à la date de la compétition, ou de sa copie. Aucun autre document ne peut être accepté pour attester de la possession du certificat médical.
- . Les athlètes étrangers, même licenciés d'une fédération affiliée à l'IAAF, doivent fournir un certificat en langue française (ou accompagné d'une traduction en langue française si rédigé dans une autre langue).
- . Toute inscription incomplète ne sera pas prise en compte.
- . Les documents justificatifs (certificats médicaux ou licences) devront être téléchargés sur [www.klikego.com](http://www.klikego.com)
- . Afin de rester en conformité avec le règlement de FFA qui stipule que les certificats médicaux déposés doivent être conservés un an, tout certificat médical présenté sur un téléphone ne sera pas recevable.
- . Un licencié UNSS ou UGSEL ou FFSU désireux de s'engager sur une manifestation organisée sous l'égide de la FFA, et ce sans l'accord de l'établissement scolaire ou de l'Association Sportive, devra présenter à l'organisateur un certificat médical de non- contre-indication à la pratique de la course à pied, ou de l'athlétisme, en compétition.
- . Accord parental obligatoire pour les compétitions mineurs non licenciés FFA.
- . Parcours des familles (course 7) : pas besoin de licence ni de certificat médical.

### COURSES :

- . Programme et horaire consultable sur le site : [www.courrierdelouest.fr/cross](http://www.courrierdelouest.fr/cross)
- . Parcours des familles (course 7) : engagement gratuit. Les membres de la famille courent et arrivent ensemble sur une distance de 950 m environ. Course sans classement ni chronométrage.
- . Course 6,9 et 10 sont également sans classement ni chronométrage.

- . Les courses 1, 2 et 11 sont interdites aux séniors licenciés FFA compétition (*ouvertes aux titulaires de la licence running*).
- . La course 14 est réservée aux féminines licenciées FFA Juniors, Espoirs, Seniors et invitées Masters.
- . La course 16 est réservée aux masculins licenciés FFA Espoirs, Seniors et invités Masters.

### SÉCURITÉ :

- . Toutes les courses sont de type « cross » et l'utilisation de bâtons est formellement interdite.
- . Pour des raisons de sécurité évidentes l'organisation déconseille fortement l'utilisation d'oreillettes pouvant nuire à l'écoute de son propre environnement pendant la course.

### DOSSARDS :

- . Dossards à puces non récupérables
- . Retrait des dossards sur présentation d'une pièce d'identité mardi 9 et mercredi 10 novembre de 16h00 à 19h00 dans la galerie Espace Anjou ou le 11 novembre dès 7h30 à Pignerolle, au plus tard 30mn avant le départ de la course concernée.
- . Le dossard devra être porté sur la poitrine pendant toute la durée de la course et entièrement visible sous peine de disqualification.
- . Le coureur doit prévoir la fixation de son dossard avec 4 épingles.

### PRIX – RÉCOMPENSES :

- . Remise d'un lot aux 10 premiers arrivants de chaque course chronométrée.  
Un lot sera remis à tous les arrivants.
- . Courses n° 1, 2 et 11:
  - podium avec lots pour les 10 premiers hommes et femmes au classement scratch (pour les 3 premiers : 100, 60, et 40 € sous forme de bons d'achat, coupes et médailles).
  - . Récompense pour le premier des catégories Senior H, Senior F, Master H 1, Master H 2, Master F, Junior H, Junior F (100 € sous forme de bon d'achat – cumul des prix possible).
- . Course n° 6 :
  - pas de classement / Lots distribués sur le podium par tirage au sort informatique.
- . Course n° 7:(parcours des familles)
  - 3 tee-shirts remis lors de l'inscription à chaque famille et lots distribués, sur le podium, après tirage au sort informatique.
- . Courses 3, 4, 5, 8, 12, 13 et 15 :
  - . Podium avec lots pour les 10 premiers et pour les trois premiers coupes et médailles et prix : ( 80 – 45 – 25 € sous forme de bons d'achat).
- . Courses n°14 et 16 :
  - Podium avec lots pour les 10 premiers et pour les cinq premiers coupes et médailles et prix : ( 300, 200, 100, 50, 20 € sous forme de bons d'achat).

### Challenge Entreprises :

Les courses 1,2 et 11 serviront de support au challenge inter-entreprises. Ce challenge récompensera les deux premières entreprises masculines et la première féminine ayant le plus grand nombre de classé(e)s sur le total des trois courses. ***Pour compter dans l'équipe il conviendra, lors de l'inscription, de bien saisir le même intitulé de l'entreprise.***  
Les récompenses seront remises par le C D – S E lors d'une soirée spécifique.

### RÉSULTATS :

- . Les résultats individuels de chaque course seront affichés sur le site de la manifestation et sur les sites internet.
- . Les réclamations seront reçues par le jury officiel dans un délai de 30mn après l'affichage des résultats. Son pouvoir de décision est sans appel.

### PARKINGS :

- . Un parking d'une capacité de 1200 places environ est aménagé sur le terrain de l'ex DRIRE et sur la prairie jouxtant cet établissement. Accès à partir de la R D 347 et le chemin des Ambillons.
- . Une ligne navette gratuite IRIGO sera spécialement mise en place de 7h35 à 17h55 entre la gare d'Angers et le parc de Pignerolle. Voir horaires et arrêt sur le site [www.irigo.fr](http://www.irigo.fr).

. un parking deux roues sera également implanté sur le site.

#### **ASSURANCES :**

- . Les organisateurs déclinent toutes responsabilités en cas d'accident provoqué par une défaillance physique ou psychique. Il incombe aux concurrents non licenciés de s'assurer personnellement.
- . Il est expressément indiqué que les coureurs participent à la compétition sous leur propre et exclusive responsabilité.
- . Aucun transfert d'inscription n'est autorisé pour quelque motif que ce soit. Toute personne rétrocédant son dossard à une tierce personne sera reconnue responsable en cas d'accident subi ou provoqué par cette dernière durant l'épreuve. L'organisation décline toute responsabilité en cas d'accident face à ce type de situation.

#### **VILLAGE CLUBS :**

- . Afin d'éviter la dispersion sur le site des toiles- vestiaires de clubs il est prévu un emplacement regroupant toutes ces toiles dans la prairie jouxtant la ligne droite de départ. Aucune installation de ce type ne sera toléré à un autre endroit.

#### **DÉVELOPPEMENT DURABLE :**

- . Le cross s'inscrit dans le challenge de la ville d'Angers (Tri sélectif / Covoiturage / Bus gratuit / Toilettes sèches / Parking à vélo, non dégradation du site, etc...)

#### **DROIT A L'IMAGE :**

- . Chaque participant autorise expressément l'organisateur ainsi que les partenaires à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles il pourrait apparaître, prises à l'occasion du cross du Courrier de l'Ouest et de la ville d'Angers, par tous moyens audiovisuelles (image/son, téléphone, photo/vidéo), sur tous les supports y compris internet, les documents publicitaires et promotionnels liés à cette compétition dans le monde entier et pour une durée de 30 ans.

#### **GÉNÉRALITÉ :**

- . Un contrôle antidopage peut avoir lieu inopinément sur cette épreuve.
- . L'organisation de la course se réserve le droit de mettre hors course les concurrents dont elle jugera le comportement antisportif ou contraire à la morale.
- . En cas de force majeure, de catastrophe naturelle, d'arrêté préfectoral ou de toute autre circonstance mettant en danger la sécurité des concurrents, les organisateurs se réservent le droit d'annuler l'épreuve sans contre partie.
- . Toute inscription à l'épreuve entraîne la totale adhésion à ce règlement et l'acceptation de toutes ses clauses. Pour tout litige non résolu par le présent document, le règlement issu des règles techniques de la FFA sera appliqué. Ces règles générales peuvent évoluer, l'organisateur se réservant le droit à modifications en fonction des circonstances.
- . Ce règlement peut être consulté et téléchargé sur le site Internet : [www.klikego.com](http://www.klikego.com) qui effectue le service d'inscriptions en ligne. Tout participant inscrit s'engage à en avoir pris connaissance.

Le Comité d'Organisation